

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 775)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N ° 312

présenté par
Mme Sylvie Bonnet

à l'amendement n° 11 de M. Taché

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et renforcer le programme de réussite éducative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous amendement de précision. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le nombre d'enfants scolarisés, mais de veiller à ce que cette scolarisation soit réelle et qu'elle soit efficiente.